

XXI.

PALAIS ARCHIÉPISCOPAL.

Ce palais ne répond nullement à l'idée que l'on se fait de la demeure d'un primate des Gaules, du chef suprême de la plus ancienne et de la plus illustre métropole de France, **PRIMA. SEDES. GALLIARUM**

L'ancien palais archiépiscopal, c'était le château de Pierre-Encise, cédé par l'archevêque Alphonse de Richelieu, à Louis XIII qui, par suite de cette cession, donna des fonds pour l'érection de l'édifice actuel. Une partie du monument bâti à cette époque subsiste encore ; elle est sans importance et sans caractère, ainsi que les portions plus nouvelles qui forment une véritable mesure. Il serait à souhaiter que Mgr. l'Archevêque de Lyon fût logé dans le bâtiment voisin qui est occupé par le Mont-de-Piété, et qui se trouve, comme le palais, placé à l'ombre de l'église primatiale, mais, comme lui aussi, manque de vide et de jardins.

La présence de l'empereur Napoléon et celle du pape Pie VII, dans ce monument, tiennent un rang élevé parmi les souvenirs historiques.

XXII.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN-D'AINAY.

Me voici arrivé, Monsieur le Ministre, à un monument de première ligne dans l'ordre des édifices historiques nationaux.

L'opinion généralement répandue est que l'église d'Ainay fut bâtie sur l'emplacement et avec les ruines de l'ancien temple que les Lyonnais consacrèrent à Auguste,